



INSCRIPTION EN PREMIERE ANNEE (RENTREE SEPTEMBRE 2025)

La période d'inscription prioritaire pour l'année scolaire 2025-2026 débutera le **lundi 27 janvier 2025** et se terminera le **vendredi 14 février 2025**.

Le formulaire unique d'inscription (FUI) est remis aux parents par les directions d'écoles primaires organisées ou subventionnées par la Communauté française.

Les parents dont l'enfant est actuellement scolarisé en dehors de la communauté française (par exemple, dans l'enseignement néerlandophone ou dans un autre pays) pourront obtenir le FUI sur simple demande :

- soit auprès de la direction générale de l'enseignement obligatoire (inscriptions) rue Lavallée, 1 à 1080 Bruxelles ;
- soit auprès de l'établissement secondaire dans lequel ils souhaitent inscrire leur enfant (dans ce dernier cas, uniquement à partir de la période d'inscription).

Dans la mesure où vous souhaitez inscrire votre enfant dans notre collège, il est impératif que vous déposiez ce formulaire en vous présentant au secrétariat, sur base d'un rendez-vous.

La **prise de rendez-vous** se fera exclusivement par téléphone au **02/397.02.78** (tous les jours de la semaine, à partir du mardi 7 janvier).

Lors de cette prise de rendez-vous, vous conviendrez d'une date et d'une heure pour l'inscription en présentiel dans une des plages horaires suivantes : du lundi 27 janvier au vendredi 14 février 2025 entre 8h à 16h. Les mardis et jeudis, les inscriptions sont prolongées jusqu'à 17h30.

A noter que :

- **jusqu'au 14 février inclus**, l'ordre chronologique des inscriptions n'a pas d'importance ; ce n'est plus le cas au-delà de cette date après laquelle il est toujours possible d'inscrire en fonction des places disponibles. Cette période d'inscription chronologique démarre le 14 avril 2025 après avoir pris un rendez-vous auprès du secrétariat du collège.
- le nombre de places prévues pour l'immersion linguistique en 1^{re} année est limité, ce qui entraînera peut-être un classement suivant les modalités prévues au décret.
- pour remplir le volet confidentiel et faire valoir votre préférence pour notre collège (appelé administrativement la Maison Saint-Augustin pour le 1^{er} degré), vous avez besoin du numéro FASE de l'établissement qui est le 1372 et du numéro FASE de l'implantation qui est le 2760.

Pour en savoir plus sur notre école et son offre d'enseignement, nous vous invitons à visiter notre site internet www.csaenghien.net et à y visionner les vidéos explicatives placées à cet effet. Elles vous montreront la vie quotidienne au collège et les activités réalisées en classe par nos élèves du 1^{er} degré.

Nous organiserons une réunion d'information sur la procédure d'inscription en 1^{er} commune et sur les projets éducatif et pédagogique de notre établissement le jeudi 16 janvier 2025 à 19h30 en la salle des fêtes du collège (entrée pavé de Soignies).

Nous programmerons également des visites de l'école, sur rendez-vous, les mercredis 15 janvier, et 22 janvier selon trois créneaux horaires (13h-14h ou 14h30-15h30 ou 16h-17h) de même que le samedi 11 janvier selon deux créneaux horaires (9h-10h ou 10h30-11h30). Si vous êtes intéressés par cette activité, vous pouvez téléphoner au 02/397.02.78 dès le mardi 7 janvier pour vous inscrire à l'une des séances de découverte de notre collège.

Enfin, nous vous invitons chaleureusement à participer à l'une des séances d'informations complémentaires qui auront lieu le samedi 12 avril 2025, lors des portes ouvertes de notre école.

Nous vous remercions pour la confiance que vous portez à notre établissement et nous espérons vous rencontrer bientôt pour écrire une nouvelle page de la vie de votre enfant.

Vinciane Demézel
Principale

Valérie Dannau
Directrice

Pascal Nisolle
Directeur adjoint D1